

À MADAGASCAR, UNE VIDEO MET EN LUMIERE LES EXACTIONS DES COMITES DE VIGILANCE

France 24 – Les observateurs - 09/04/18

À Madagascar, la publication sur les réseaux sociaux d'une vidéo de justice populaire relance le débat sur la légitimité des groupes d'auto-défense dans les villages. Les images, diffusées à partir de mi-mars sur Facebook, montrent un prétendu voleur de bœuf être torturé puis lynché par plusieurs hommes armés de machettes et de haches dans la région de Sofia.

Le vol de bétail à Madagascar est, à l'origine, une tradition au cours de laquelle les jeunes hommes pouvaient prouver leur virilité. Mais depuis quelques années, cette pratique ancestrale est devenue une affaire de grand banditisme qui [donne lieu régulièrement à des conflits sanglants](#).

Dans la région de Sofia, au nord de Madagascar, l'insécurité et l'augmentation des vols ont donné lieu à la création de groupes d'auto-défense villageoise, les "Bisabôha". Cela remonte à deux ou trois ans, ont confié plusieurs Observateurs de la région à notre rédaction. Leur mission consiste à faire exécuter le "Dina", vestige d'un système juridique ancestral.



Dans une vidéo diffusée mi-mars, un groupe de "Bisabôha" armés de machettes et de bâtons célèbrent l'exécution d'un présumé voleur de boeufs.

Concrètement, selon la définition donnée par le gouvernement, les "Dina" sont des conventions collectives écrites et adoptées par des assemblées de villageois "édicant des mesures que la population juge nécessaire à l'harmonisation de la vie sociale, économique et sécuritaire ". Ces règles locales, encadrées par la loi nationale, prévoient notamment des amendes lorsque quelqu'un commet un délit. En principe, les personnes détenues sous les "Dina" doivent être remis à la police.

Mais une vidéo rendue publique sur les réseaux sociaux à partir du 20 mars 2018 remet en cause ce système et en pointe les dérives. Dans celle-ci, un homme est humilié devant une vingtaine d'autres hommes avant d'être violemment frappé à mort à coups de machettes et de haches. La rédaction des Observateurs a choisi de ne montrer que des captures d'écran de la vidéo.



L'homme est d'abord présenté devant la foule, à côté d'un bœuf, en guise d'humiliation.



Après l'avoir dévêtu, un villageois vient lui bander les yeux.



Puis le présumé voleur est frappé d'abord d'un coup sec derrière la nuque, puis à plusieurs reprises. Il sera achevé par un coup de machette, puis par plusieurs coups de piques venant de plusieurs villageois.

"Ces abus sont dénoncés depuis longtemps par certains habitants de la région"

Notre Observateur Arnaud Bilal (pseudonyme) est un journaliste-citoyen qui habite la région de Sofia. Pour lui, il n'y a pas de doute : les hommes sur la vidéo sont bien des "Bisabôha" qui détournent le "Dina" en abusant de leur pouvoir. On m'a envoyé cette vidéo le 23 mars dernier. En faisant une petite enquête à mon niveau, j'ai appris que cette vidéo circulait sur Messenger et Facebook depuis le 20 mars [la rédaction des Observateurs de France 24 n'a pas non plus réussi à déterminer la date exacte de cette vidéo, mais des sources concordantes affirment qu'elle est en ligne depuis le 20 mars, NDLR]. Nous n'arriverons sûrement jamais à affirmer quelle est la date exacte de prise de vue. Reste que ce qu'elle montre est la preuve d'abus de pouvoir effectués par les "Bisabôha ". Ces abus sont d'ailleurs dénoncés depuis longtemps par certains habitants de la région.

Plusieurs indices permettent de dire que ce sont bien des "Bisabôha" : d'abord, les hommes sur la vidéo parlent un dialecte de la région de Sofia. Et les "Bisabôha" n'existent sous cette appellation que dans la région de Sofia. Très précisément, ils ont d'abord été créés dans le district d'Analalava, où ils ont officiellement un récépissé les reconnaissant comme association. La première particularité des "Bisabôha", c'est qu'ils sont organisés. Dans la vidéo, on voit qu'il s'agit d'un groupe dont les ordres sont dictés par un chef. Ensuite le mot "Bisabôha" vient de "sabôha" qui est le mot pour désigner les longues lances surmontées d'un bout métallique qu'ils ont dans la vidéo.



Sur ces images de "Bisabôha" pris à Antshohihy en mi-mars, ces derniers portent leurs armes traditionnelles : des bâtons, des coupes-coupes et aussi une lance surplombée d'un objet contondant, le "sabôha".

"Je condamne cette vidéo... cependant, on ne peut pas se passer des Dina au niveau local" affirme le Premier ministre. Contacté par France 24, le Premier ministre et ministre de l'Intérieur malgache, Olivier Mahafaly Solonandrasana, affirme avoir connaissance de la vidéo et précise :

La scène s'est bien déroulée dans la région de Sofia il y a environ un mois. C'est un acte odieux et répréhensible, d'autant plus que ces "Bisabôha" n'ont pas eu d'homologation de la justice. La gendarmerie a procédé à des arrestations dans la région [La gendarmerie de Sofia a dit avoir arrêté 15 personnes liées aux groupes de "Bisabôha" dans la région depuis début 2018, dont quatre membres du groupe dans la vidéo, NDLR.].

La réforme de la sécurité est une priorité pour nous car le système actuel ne répond plus aux besoins des Malgaches. Nous avons d'ailleurs lancé le 9 avril [une réunion d'urgence interministérielle sur la question](#) : les gendarmeries et les commissariats n'ont plus les moyens de couvrir l'ensemble du pays. Nous entreprenons donc des réformes des structures au niveau des districts pour se "rapprocher de la population" ainsi que l'augmentation des ressources matérielles. Néanmoins, on ne peut pas se passer des "Dina" au niveau local pour anticiper des risques d'insécurité. C'est un système qui doit perdurer, à condition qu'il respecte bien évidemment la loi".



Le préfet du district de Sofia, Jean José Ambinintsoa, a lui-même confirmé à France 24 que la vidéo mettait bien en scène un groupe de "Bisabôha". Peu de temps après la publication de cette vidéo, il s'est rendu dans le district d'Analalava pour rencontrer les différents chefs locaux. "C'était le 27 mars. Nous avons discuté ensemble du dérapage et rappelé que les 'Bisabôha' ne pouvaient pas mener ce genre d'actions punitives. S'il y a des cas de vol, il faut en faire part aux autorités et amener les suspects à la gendarmerie afin qu'ils soient jugés dans le respect de la présomption d'innocence" a-t-il expliqué.

Le problème de la justice populaire menée par des comités de vigiles locales n'est pas nouveau à Madagascar. **Déjà en octobre 2013, nous enquêtons sur le phénomène dans le sud de Madagascar pour un reportage de "Ligne Directe" que vous pouvez revoir ci-dessous.**

<http://observers.france24.com/fr/20180409-video-justice-populaire-madagascar-bisaboha-groupes-auto-defense-sofia> (11'40)

Source : <http://observers.france24.com/fr/20180409-video-justice-populaire-madagascar-bisaboha-groupes-auto-defense-sofia>